

CONSEIL SCIENTIFIQUE 19 octobre 2017

COMPTE RENDU N°3

Présents : Delphine ACKERMANN, Dolorès ALBARRACIN, Martin AURELL, Claire BEAUSSE, Cécile AUZOLLE pour Marlène BELLY, David CLARYS, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Marie-José GRIHOM pour Alain DUCOUSSO-LACAZE, Vanessa ERSNT-MAILLET, Sandrine GIL, Wenceslas LIZE, Catherine MALE, Vincent MICHEL, Eric PALAZZO, Christian PAPINOT, Cyril PERRET, Claire PORTAL, Fanny RENARD, Dominique ROYOUX, Alexandre VINCENT.

Excusés : Marlène BELLY, Alain DUCOUSSO-LACAZE, Armelle GIGLIO-JACQUEMOT, Jérôme GREVY, Michel ISINGRINI, Nicolas VIBERT.

1- Approbation du procès-verbal du 5 octobre 2017

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2- Analyse du projet des dotations de laboratoires pour 2018

Cette session exceptionnelle du Conseil Scientifique a été décidée collectivement lors de la session précédente du 5 octobre de sorte d'examiner les dotations des laboratoires supposées être présentées à la Commission Recherche (CR) du 12 novembre. Du fait de la mobilisation de l'équipe de Direction de l'UFR sur ce sujet depuis plusieurs mois, le Directeur de l'UFR a souhaité participer à cette séance exceptionnelle.

Alexandre Vincent intervient en tant que membre de la CR, invité au Conseil Scientifique de l'UFR, pour présenter les informations communiquées à la CR du 12 novembre.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Vice-Président Recherche n'a pas présenté les chiffres des dotations des laboratoires. Les raisons avancées sont relatives à la découverte d'une complexité supplémentaire de la situation :

- Certaines composantes prélèvent sur le budget des laboratoires un pourcentage, très variable, qui n'est pas affecté au fonctionnement réel de la recherche. Serge Huberson va demander au CA un état budgétaire tenant compte de ce prélèvement afin de savoir quelle part du budget est effectivement allouée à la recherche. À terme, la part des composantes serait versée directement par les services centraux.

- Certains laboratoires bénéficient d'entrées financières via des plateformes, des fédérations ou des associations auxquelles l'UP contribue. Serge Huberson souhaite faire le point sur ces questions et propose la mise en place de groupes de travail par discipline afin de veiller à une répartition équitable.

Par ailleurs, le CERCA sera intégré dans le groupe des sciences expérimentales (et non des SHS) en raison de son inscription au CNRS dans l'INSB et non l'INSHS.

Lors de la CR, la discussion qui a suivi a soulevé un certain nombre de questions dont l'hypothétique abandon (quand ?) de la répartition expérimentation légère/lourde/autre, au profit de la catégorisation par EA/UMR/plateforme. Énoncée sans plus de précision cette évolution allant à l'encontre de toutes les annonces précédentes n'a pas manqué de susciter l'étonnement.

Le Conseil Scientifique de l'UFR SHA regrette cette situation inquiétante compte-tenu de la proximité de l'année 2018.

Après discussion, le Conseil Scientifique a validé la proposition d'Eric Palazzo d'envoyer un courriel au Président de l'Université pour demander des clarifications quant aux projets de l'équipe présidentielle en matière de financement de la recherche et des laboratoires en particulier. Il saisira également l'occasion de la prochaine conférence des directeur(trice)s de composantes du 10 novembre pour aborder ce point.

3- Examen de la demande de GRESCO d'une dotation budgétaire 2017 complémentaire

Au lendemain du Conseil Scientifique précédent, Christian Papinot a transmis à la Direction de l'UFR une demande d'une dotation budgétaire 2017 complémentaire pour le GRESCO. Il présente en séance la demande et plus largement le contexte budgétaire du GRESCO.

Pour l'année 2017, ce laboratoire disposait d'un budget de 12 751€ pour environ 20 enseignants-chercheurs actifs. Il mentionne l'envoi d'un courriel à Serge Huberson juste avant la Commission Recherche. David Clarys regrette cet envoi puisque le CS l'avait missionné pour envoyer un courrier à Serge Huberson en son nom, ce qui a été fait dès le lendemain. Il doute que les démarches isolées soient productives.

La demande du GRESCO s'inscrit dans ce contexte de sous-dotation et porte sur 3 points :

- 3 déplacements de doctorants pour 450€.
- les déplacements à Limoges des membres du laboratoire pour l'AG du 27 octobre (28 déplacements pour un total de 1680€).
- les séminaires 2017 du laboratoire pour 480€.

Le budget complémentaire demandé est de 2500€.

La Direction de l'UFR propose de donner une suite favorable à cette demande exceptionnelle en affectant au GRESCO une partie du reliquat de l'Enveloppe Recherche Mutualisée (ERM).

Elle soumet au vote du conseil 2 propositions : (1) Affectation de la somme sans retour, (2) Affectation de la somme avec retour en 2018 dans l'ERM.

Après discussion, un vote est organisé :

- Proposition 1 (Affectation de la somme sans retour) : 12 voix
- Proposition 2 (Affectation de la somme avec retour en 2018 dans l'ERM) : 5 voix.

Le GRESCO aura donc 2500€ supplémentaires pour terminer l'année, sans retour en 2018.

Cette solution favorable est exceptionnelle et ne devra pas se reproduire.

4- Questions diverses

- Soutien aux colloques scientifiques 2017 par la Région Nouvelle Aquitaine : Claire Beausse rappelle que la période d'éligibilité des dépenses démarre 3 mois avant le début du colloque et se termine 6 mois après la fin du colloque.

- Appel à projets de colloques scientifiques 2018 : un courriel a été envoyé ce matin aux collègues de l'UFR pour les informer du lancement prochain de cet appel et les inviter à se préparer à élaborer leurs demandes.
- Appel à Projets Région Nouvelle Aquitaine 2018 : L'appel à projets régional 2018 est sur le point d'être diffusé. La période d'ouverture sera du 20 novembre 2017 au 18 janvier 2018. Les référents de la Région Nouvelle-Aquitaine en charge de cet appel à projets se déplaceront pour une réunion à Poitiers le 8 novembre 2017, à la MSHS, à partir de 10h00.

Dates des prochains Conseils scientifiques :

- Le 26 octobre à **10h00 (Délégation CNRS)**
- Le 16 Novembre à 14h00
- et si besoin, le 14 décembre à 14h00
- D'autres CS pourront s'ajouter selon les dossiers à traiter

L'assesseur à la Recherche



David CLARYS